



vert st denis

[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

LE MAGAZINE MUNICIPAL // PRINTEMPS 2017 // N° 92 //

# REFLETS DE VERT

VIE CULTURELLE p.19



DOSSIER pp. 11 à 13



PORTRAIT p. 7





## CÉRÉMONIE DES VŒUX

### 24 communes ensemble

La cérémonie des Vœux du maire et du conseil municipal s'est déroulée le vendredi 13 janvier, en présence aussi des jeunes élus du conseil municipal des Enfants. Personnalités, partenaires associatifs, prestataires et habitants étaient accueillis au gymnase Alain-Bombard. Les jeunes élus du conseil municipal des Enfants ont fait une petite intervention théâtralisée pour exprimer ce que représentait pour eux leur engagement d'élus. Dans son discours, le maire a tenu à rappeler la naissance de la nouvelle agglomération. Celle du Grand Paris Sud, Seine-Essonnes-Sénart. « *Voulue ou non elle est là existante et vivante. Cette agglomération regroupe 24 communes formant un ensemble de 330 000 habitants. Malgré une naissance difficile, et après un an de fonctionnement, il est important de noter, que l'esprit de cohésion et de construction, qui anime les maires des 24 communes, reste une constante* ». L'intégralité du discours est disponible sur le site de la ville dans la rubrique des publications.



## REPAS DES ANCIENS

### Une ambiance chaleureuse

Plus de trois cents convives se sont retrouvés au gymnase Jean-Vilar, à l'occasion du repas du Nouvel An destiné comme chaque année à honorer les anciens de la ville. Quatorze personnes inscrites étaient malheureusement absentes pour raison médicale. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Le traiteur *Élysée Réception* qui est le même depuis trois années de suite n'a hélas pas convaincu cette année les délicats palets de l'assemblée. L'animation était assurée par l'orchestre *Danse avec les saxs*, basé à Évry-Grégy.



**Éric BAREILLE**  
Maire de Vert-Saint-Denis

## LA MAIRIE

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis  
Tél. : 01 64 10 59 00  
Fax : 01 64 10 59 10  
www.vert-saint-denis.fr  
mairie@vert-saint-denis.fr

## HORAIRES

**lundi** : 14 h - 18 h  
**mardi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**mercredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**jeudi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**vendredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**samedi** : 9 h - 12 h



## MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 100 exemplaires  
Numéro 92 - PRINTEMPS 2017 - Trimestriel  
Site Internet : www.vert-saint-denis.fr  
Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille  
• Élu chargé de la Communication : Luc de Monsabert • RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre • RÉDACTION : Laurent Tangre et Arnaud Michel, avec le concours des services municipaux  
• PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre et les services municipaux  
• Création graphique : Emendo  
• Maquette : Laurent Tangre  
• Correcteur typographe : Juhel Puifourcat  
• Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel

Comme chaque début année nous avons voté notre budget communal. Cette année encore nous subissons une baisse de dotation de fonctionnement importante. L'année précédente celle-ci était de plus de 200 000 euros et cette année elle sera de plus de 170 000 euros. Dans ce contexte difficile nous avons fait des efforts d'économie sur notre fonctionnement. Ces économies respectent notre volonté constante de garder le même niveau de services proposés aux Verdoyonsiens et d'entretien de notre commune. C'est pour moi l'occasion de remercier les services qui ont contribué et participé à la réflexion sur ces économies qui nous ont permis de voter un budget équilibré. En termes d'investissement, cette année est particulière car nous allons investir de manière considérable dans des projets importants. Parmi ces projets, pour ne citer que les plus notables, notons la réalisation de l'école de la ZAC du Balory, d'un montant de l'ordre de 4 millions d'euros. Cette somme, certes importante, est quasi intégralement financée par l'agglomération de Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart. L'agrandissement du cimetière pour près de 500 000 euros est, lui aussi, financé pour partie par des subventions extérieures. Bien sûr, comme chaque année nous investissons dans l'éclairage public, la réfection de nos voiries, l'aménagement de nos espaces urbains, la restauration et l'entretien de notre patrimoine bâti. Tout ceci reste une constante qui nous permet de garder une ville qui évolue tout en restant agréable à vivre.

Très bientôt les élections présidentielle puis législatives auront lieu. C'est un moment important pour l'ensemble des citoyens, pour notre démocratie et l'avenir de notre pays. Par le vote chacun peut s'exprimer librement et je vous invite à participer nombreux à cette consultation nationale.

## Sommaire

EN IMAGES .....	pp. 2, 4 et 5
ÉDITO .....	p. 3
VIE CITOYENNE .....	p. 6
PORTRAIT .....	p. 7
PROJET DE VIE .....	pp. 8 et 9
VIE PRATIQUE .....	p. 10
DOSSIER .....	pp. 11 à 13
PROJET DE VIE .....	p. 14
TRAVAUX .....	p. 15
LIRE et JOUER .....	p. 16
BRÈVES .....	pp. 17 et 22
PROJET DE VILLE .....	p. 18
VIE CULTURELLE .....	p. 19
VIE SPORTIVE .....	pp. 20 et 21
TRIBUNES LIBRES .....	pp. 22 et 23





## JEUNESSE

### Bac cuvée 2016

La cérémonie de remise des récompenses aux jeunes bacheliers de la commune s'est déroulée, le samedi 10 décembre à la Ferme des arts, en présence du maire, Éric Bareille, de l'adjoint à la Jeunesse et au Sport, Isa Topaloglu, de Mme Le Galloudec, proviseure du lycée Sonia-Delaunay, des conseillers municipaux, Hélène Deman et Luc de Monsabert ainsi que de Vijay Poirier en charge des projets 16-25 ans pour le service jeunesse. Cette promotion 2016 comptait soixante-quatorze jeunes lauréats habitants la commune. Trente et un étaient présents.



## ASSOCIATION

### Un livre, une commune

L'association *Un livre, Une commune* de la MLC a organisé un Café-littéraire, le 20 janvier, au café *Le Sénart* à Cesson. Deux auteurs présentaient leur premier roman. Sylvie Yvert avec *Mousseline la Sérieuse*, (éditions Héloïse d'Ormesson) : l'histoire méconnue de la fille du roi Louis XVI qui, après avoir résisté aux épreuves subies dans la prison du Temple, a vécu en France jusqu'à l'âge de soixante-treize ans. Cette histoire romancée mais dont tous les faits sont véridiques et vérifiables, permet aux lecteurs de découvrir une face méconnue de la Révolution française. Agnès Mathieu-Daudé avec *Un marin chilien*, (éditions Gallimard) nous conte les rocambolesques péripéties d'Alberto, jeune géologue Chilien, venu en Islande pour étudier les conséquences de l'éruption d'un volcan. Il rencontre une jeune femme divorcée qui l'immerge dans la vie locale avec son authenticité, sa rusticité et le vécu au quotidien.



## ASSOCIATION

### La galette de la FNACA

Dimanche 29 janvier, salle Sodbury à Cesson, pour célébrer la nouvelle année, le comité de la Fnaca, organisait sa traditionnelle Galette des rois mages avec un après-midi dansant. Le président Claude Génart avait invité le maire de Vert-Saint-Denis, Éric Bareille (photo).

## ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE GRAND-VILLAGE

### Grand-Village passe au vert

Début décembre 2016, l'association syndicale libre des copropriétaires de Grand-Village, s'est dotée d'un nouveau matériel pour l'entretien de ses espaces verts. L'ancien tracteur diesel ne répondant plus aux normes actuelles, il était nécessaire de le remplacer. À cette occasion, il a été décidé d'acheter, auprès de notre concessionnaire historique, un tracteur électrique Gatorte de la marque John Deere. C'est un progrès réel pour l'environnement : plus aucune pollution à redouter, tant sonore que pour les rejets d'hydrocarbures, seuls le gyrophare et, accessoirement, le klaxon, signalent sa présence dans Grand-Village. Bravo pour cette décision utile et agréable qui s'inscrit parfaitement dans la démarche écologique de l'association.



## PETITE-ENFANCE

### Moments festifs au multi-accueil l'Îlot câlin

En décembre, les enfants qui fréquentent la crèche familiale et la halte-garderie ont pu participer aux goûters de Noël. Un bon moment de partage et de sourires avec un spectacle organisé par l'équipe, suivi d'un goûter en musique où chacun a pu montrer ses talents de danseurs...

## Des échanges en direct

Depuis le mois de septembre, le maire et l'équipe municipale viennent, une fois par mois, à la rencontre des Verdyonisiens, au plus près de leur habitation, pour un échange en direct.



Rencontre samedi 28 janvier, rue des Aulnes et rencontre samedi 25 février, rue Joseph-Lesurques.

### Les dates des prochaines rencontres

- Samedi 29 avril, à 10 h 30, centre commercial du Bois-Vert.
- Samedi 24 juin, à 10 h 30, rue des Haies-Fleuries.



### À la rencontre des administrés

En plus de ces rencontres mensuelles et pour répondre efficacement à des demandes légitimes des habitants, le maire, accompagné d'élus et des services, organise ponctuellement des rendez-vous avec les habitants afin de préciser les besoins, de proposer des aménagements et d'améliorer le quotidien. Dans ce cadre, des visites ont eu lieu récemment :

- Le 31 janvier : avec les habitants du quartier du Reverdi, où 110 000 euros vont être débloqués pour rénover l'éclairage public.
- Le 1<sup>er</sup> février : dans le quartier de la Ramonerie (intersection de la rue Olof-Palme et de la rue du Bois-du-lièvre). La sécurisation de cette intersection (stationnement et limitation de la vitesse) était le thème de cette réunion.
- Le 2 février : au hameau du Petit-Jard, l'ouverture de l'ancienne RD 82, en 2017, permettra d'améliorer la sortie du hameau, rendue difficile par l'augmentation du trafic routier.
- Le 9 février : placette rue Arenas-de-San-Pedro près de l'école Louise-Michel. La réhabilitation de cet endroit permettra d'améliorer le stationnement et l'aspect visuel.



Une réflexion est en cours pour sécuriser l'intersection de la rue Olof-Palme avec la rue du Bois-du-lièvre.



Des solutions sont à l'étude afin d'améliorer la sortie du hameau, rendue difficile par l'augmentation du trafic routier.

## Jean-Pierre Delaveau, une vie d'artiste engagé

**Artiste accompli au service de l'art, Jean-Pierre Delaveau, président fondateur de l'association Les Arts Verts, a aussi un incroyable talent pour faire éclore celui des autres.**

Qui connaît l'association *Les Arts Verts* connaît inmanquablement Jean-Pierre Delaveau et inversement. Président fondateur de cette association depuis 1978, dont le concept n'est autre que de promouvoir la création, et de favoriser la créativité (par et pour tous et par tous les moyens), Jean-Pierre est aussi un artiste. Il était temps de rendre hommage à son immense talent d'artiste atypique qui a permis à toutes les personnes qui ont été sur son chemin de réaliser et d'exposer leurs œuvres dans des lieux hors du commun. C'est ainsi que les membres de l'association, épaulés par Jeannine son épouse et par sa fille, Isabelle, ont décidé de présenter à la Galerie du clos Pasteur, située à Pouilly-le-Fort, de septembre à décembre 2016, une belle exposition rétrospective, et non exhaustive, du formidable travail qu'il a pu réaliser durant tout le temps de son engagement pour les autres.

### Un touche à tout de l'art

En marge d'une vie professionnelle dans l'industrie où il était ingénieur à la Division innovation au sein d'un grand établissement public de l'énergie, Jean-Pierre est un touche-à-tout de l'art, des matières et des techniques. Né en 1935 à Gien, il a été, dans sa jeunesse, graveur, peintre céramiste à la faïencerie de Gien. Il a travaillé dans l'atelier de création avec le peintre Jean Bertholle (professeur à l'École des beaux-arts de Paris) et a participé à des conceptions et réalisations de décors originaux ou de pièces uniques, notamment pour René Coty, président de la République française de 1954 à 1959.

### Les Arts Verts

En 1978, il fonde à Pouilly-le-Fort, l'association *Les Arts Verts*, dont il est toujours aujourd'hui le président. Dans les ateliers de l'association, on pratique la sculpture et ses dérivés, l'estampe, l'ensemble des techniques de peinture, l'écriture, la céramique, l'encadrement, la photographie, la sérigraphie,... Tout est possible pourvu que l'envie et la créativité soient là. La galerie expérimentale *Conviv'art* au clos Pasteur est là pour accueillir les artistes et présenter au public leurs productions. Jean-Pierre est à l'origine de différents mouvements artistiques, tels le groupe *Racines* (Regroupement d'artistes contemporains internationaux novateurs et sympathiques), l'association *Sén'art Contemporain* (regroupant d'autres associations et galeries en France et à l'étranger), *les Créneaux de l'Art* (Art contemporain en milieu rural), *le C.P.A.I.* (Centre de productions artistiques intégrées) et constitue, au fil du temps, un fonds d'art contemporain. Créateur, fondateur, il est aussi organisateur et réalisateur d'expositions nationales et internationales (biennales et triennales). Il multiplie les expositions personnelles et collectives, ici et ailleurs, dans le département, mais aussi à Paris ou à l'étranger, privilégiant le travail des autres par la maïeutique et le compagnonnage. Un désir de transmettre, non par l'intermédiaire de cours magistraux mais par la démonstration, que toute personne à en soi un moyen d'expression qui lui est propre. En donnant aux futurs artistes les matériaux et matériels dont ils ont besoin.

Il prouve ainsi que tout un chacun a des choses à dire et que nous sommes tous des créateurs.

Pour paraphraser Jean Bertholle qui disait, *la peinture n'est pas une recherche, c'est une aventure*, on peut dire que pour Jean-Pierre se fut une formidable aventure, et que l'aventure continue. Chapeau l'artiste !



Les Arts Verts  
Le clos Pasteur à Pouilly-le-Fort. Tél. : 01 64 09 68 71

## Un nouveau groupe scolaire

*L'arrivée, en septembre 2018, d'un nouveau groupe scolaire, à Vert-Saint-Denis, nécessite de modifier la carte scolaire pour la rentrée 2017.*

La commune de Vert-Saint-Denis compte aujourd'hui trois groupes primaires :

- Jean-Rostand avec dix classes (7 élémentaires et 3 maternelles) et un effectif de 253 élèves,
- Louise-Michel avec neuf classes (6 élémentaires et 3 maternelles) avec un effectif de 225 élèves,
- Freinet avec onze classes (7 élémentaires et 4 maternelles) et un effectif de 272 élèves,
- ainsi qu'à Louis-Pasteur, une école maternelle (2 classes) avec un effectif de 43 élèves et une école élémentaire (3 classes) avec un effectif de 72 élèves.

### L'urbanisation crée de nouveaux besoins

En janvier 2013, le préfet a approuvé le dossier de création et de réalisation de la ZAC du Balory pour 470 logements avec la construction d'une école afin de répondre aux besoins scolaires générés par la nouvelle urbanisation.

Parallèlement, des projets immobiliers en centre-ville sont venus renforcer l'évolution démographique de la commune, participant de fait à la progression des effectifs scolaires dans les écoles de la commune.

Aujourd'hui, les perspectives sont les suivantes :

- 470 logements dans la zac du Balory
- 220 logements issus de projets immobiliers dans *les dents creuses* (c'est-à-dire un espace privé non construit entouré de parcelles bâties).

Soit 1 600 habitants d'ici 2020 et sept classes supplémentaires (5 provenant de la ZAC du Balory, et 2 provenant des *dents creuses*) à répartir sur les groupes scolaires.

### Le devenir des écoles Pasteur

Parallèlement, la commune a mené une réflexion sur le devenir des deux écoles à Louis-Pasteur.

En effet, le bâtiment est trop petit en taille et en effectifs et n'est pas doté de toutes les fonctionnalités d'un véritable groupe scolaire (locaux exigus, notamment pour la maternelle, pas de salle d'APPS, pas de restauration scolaire, les enfants vont déjeuner à Freinet générant un problème de temps, impossibilité de mettre en place les TAP sur place, pas de plateau sportif et une cour minuscule, commune aux maternelles et élémentaires, sans structure de jeux).

Sur la base du travail mené par un cabinet d'études et en lien avec l'ex-SAN, les élus de la commune ont retenu l'hypothèse qui leur a semblé la plus cohérente, à la fois en terme financier, comme en terme d'équilibre de la carte scolaire, consistant à transférer les élèves de l'école Pasteur pour les inclure dans celle projetée pour la ZAC, soit la création d'un groupe scolaire de neuf classes. L'ouverture de ce groupe primaire présente aussi des avantages sur le plan éducatif : une décharge plus importante pour le directeur, une meilleure liaison maternelle /élémentaire, des facilités pour les temps d'APPS, une école moderne dotée de locaux fonctionnels pour les temps scolaires et hors temps scolaires.

### Modification de la carte scolaire

De ce fait, l'ouverture de cette nouvelle école au nord de la commune, la fermeture du groupe Pasteur situé au sud, l'arrivée des élèves générés par les diffus dans les autres groupes scolaires de la ville obligent de revoir la carte scolaire de Vert-Saint-Denis afin d'équilibrer les quatre groupes et permettre aux enfants d'être scolarisés au plus près de leur domicile. Ainsi, certaines rues situées à la limite entre deux groupes vont glisser sur le groupe voisin (**voir tableau ci-contre**).

### De nombreuses concertations

Un premier rendez-vous avec le maire et l'inspectrice de l'Éducation nationale de notre circonscription, Mme Lefranc, a eu lieu en octobre 2015, puis à nouveau en septembre 2016, pendant lesquels la commune s'est assurée de la cohérence du projet. Après avoir reçu l'aval de l'Éducation nationale, c'est avec les équipes éducatives et les parents d'élèves de la commune que les concertations se sont poursuivies.

Ainsi, les enseignants de Pasteur, puis les parents d'élèves de Pasteur ont été réunis en octobre 2016 lors de deux rencontres distinctes. Enfin, en novembre, ce sont les parents délégués élus des quatre groupes scolaires qui ont été conviés pour une présentation du projet, et une explication de la démarche proposée pour un changement de carte scolaire en douceur. Cependant, le nouveau groupe scolaire du Balory n'ouvrant qu'à la rentrée 2018, il a été décidé de répartir les enfants qui arrivent, dès 2017, dans les écoles existantes.

### En résumé

Pour la rentrée 2017, les élèves de petite section, ainsi que les nouveaux élèves des rues concernées par le changement seront accueillis dans leur nouvelle école de secteur.

Pour la rentrée 2018 : fermeture de l'école Pasteur et transfert de ses élèves à l'école du Balory.

À noter, à la fermeture de l'école Pasteur et à l'ouverture de Balory, un choix sera donné aux familles qui habitent dans les rues concernées par le changement (et uniquement ces familles) :

- les élèves de Pasteur qui le souhaitent pourront intégrer l'école de leur nouveau secteur (Jean-Rostand ou Freinet);
- les élèves de Balory ayant fréquenté Jean-Rostand pourront intégrer le Balory.

Lors des concertations, les parents ont semblé apprécier cette latitude laissée aux familles.

Afin d'anticiper au mieux les éventuels mouvements d'élèves et leur incidence sur les effectifs, un sondage sera effectué, dès septembre 2017, auprès des familles concernées de Jean-Rostand et de Pasteur.



# PROJET DE VIE

Changement de groupe scolaire	Noms des rues concernées
Des écoles Pasteur vers le groupe scolaire Freinet	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rue Pasteur (côté pair et impair jusqu'au 111)</li><li>- Rue des Roches</li><li>- Rue de l'Arc</li><li>- Place Charles-de-Gaulle</li></ul>
Des écoles Pasteur vers le groupe scolaire Jean-Rostand	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rue Pasteur (côté impair à partir du 113)</li><li>- Rue des Haies-Fleuries</li><li>- Rue du Ruisseau</li><li>- Rue de l'Étang (en entier)</li><li>- Rue du Pré-aux-Canaux</li></ul>
Du groupe scolaire Jean-Rostand vers le groupe scolaire Louise-Michel	<ul style="list-style-type: none"><li>- Impasses des Lilas, des Saules, des Platanes, des Peupliers, des Tilleuls</li><li>- Rue des Acacias</li><li>- Rue du Grillon</li><li>- Rue Salvador-Allende (côté pair)</li></ul>

## Le nouveau groupe scolaire

Jusqu'à sa dénomination officielle, nous pouvons parler de ce groupe, comme du groupe scolaire du Balory. Il sera situé au nord de la commune, derrière le collège Jean-Vilar et en face du Syndicat intercommunal des sports, de l'autre côté de la rue Aimé-Césaire. Son entrée de parking se fera uniquement rue du Seigle, pour éviter l'engorgement avec les véhicules se rendant au lycée. Sa conception a fait l'objet de nombreuses rencontres dans le cadre d'un comité de pilotage, auxquelles étaient conviés deux directeurs d'école de Vert-Saint-Denis. Leur expertise professionnelle a été très utile pour apporter d'éventuelles modifications, et leurs remarques ont été prises en compte dans l'élaboration des plans définitifs. Il s'agit d'un bâtiment de plain pied, répondant aux dernières normes énergétiques en vigueur. Il comportera neuf classes (4 élémentaires, 3 maternelles et 2 classes dites *tampon*, qui pourront indifféremment accueillir des élèves de maternelle ou d'élémentaire selon les besoins.) L'école sera, en outre, dotée de deux cours séparés avec préau, comportant des jeux (maternelle), et des marquages au sol (marelle, parcours cycliste...). Les élèves bénéficieront également d'un plateau sportif et d'un jardin pédagogique. La salle de motricité et la bibliothèque seront communes. Toutes les classes seront dotées d'un atelier pour les travaux manuels ou artistiques. Concernant la partie périscolaire, un office de réchauffage sera installé afin de permettre aux enfants de déjeuner sur place, avec les repas confectionnés par les cuisinières de la ville, et transportés le jour même. Les locaux d'APPS comporteront deux salles d'activités et un bureau d'animateurs et seront accessibles par une entrée séparée de celle de l'école. Ces locaux permettront également l'organisation des TAP sur place. Son ouverture est prévue à la rentrée de septembre 2018.



Perspective de l'entrée du groupe scolaire, depuis le parvis.

## Délivrance des cartes d'identité

**De nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité sont mises en œuvre dans notre département depuis le 28 février 2017**

Depuis cette date, la mairie de Vert-Saint-Denis n'enregistre plus les demandes de carte nationale d'identité des habitants. Il faut dorénavant s'adresser à une mairie équipée du dispositif de recueil (mairies qui délivrent les passeports biométriques). Attention au délai d'obtention d'un rendez-vous.

En Seine-et-Marne, seules vingt-neuf communes disposent de ces machines et parmi elles : Melun, Savigny-le-Temple, Dammarie-lès-Lys, Brie-Comte-Robert, Combs-la-Ville, Avon, Fontainebleau, Pontault-Combault (liste complète en mairie).

L'objectif de l'État est de sécuriser davantage le processus et de diminuer les délais pour l'obtention d'une carte d'identité. Pour que cela fonctionne, il faut au maximum utiliser le pré-enregistrement en ligne. Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par courriel un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la

pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie. Le processus lors du rendez-vous que vous devrez désormais prendre pour établir une CNI sera ainsi plus rapide et plus efficace. Des créneaux supplémentaires ont été dégagés pour les rendez-vous mais surtout pensez à anticiper vos demandes pour l'été !

Les usagers sont invités à faire une pré-demande en ligne sur le lien ci-dessous, qui rappelle le principe des pré-demandes mises en place, le 1<sup>er</sup> juillet 2016, pour les demandes de passeports et étendues aux demandes de CNI.

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Retrouvez toutes ces infos sur le site de la ville, dans la rubrique *actualités* : [www-vert-saint-denis.fr](http://www-vert-saint-denis.fr)

---

## Autorisation de sortie du territoire (AST)

**Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST)**

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)),
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire (le titre doit être valide ou périmé depuis moins de ans),
- Original du formulaire **cerfa n° 15646\*01**, signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou à retirer en mairie.

---

## Le vote par procuration

**Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.**

### Où faire la démarche ?

Le mandant (le demandeur) doit se présenter au commissariat de police, de son domicile ou de son lieu de travail.

### Comment faire la démarche ?

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes. Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple). Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (personne qu'il désigne) : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance. Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence. Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime le formulaire **cerfa n° 14952\*01** qu'il présente ensuite au guichet.

### Dans quels délais ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

La procuration peut-être établie pour un scrutin ou pour une durée maximale d'un an. Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>nd</sup> tour ou les deux tours. Il est possible de choisir le même mandataire pour les deux tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

**À savoir** : le mandant peut voter personnellement s'il se présente au bureau de vote avant que le mandataire ait voté à sa place. Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

### Rappel des dates des prochaines élections

Élection présidentielle : 23 avril (1<sup>er</sup> tour) et 7 mai (2<sup>nd</sup> tour).

Élections législatives : 11 juin (1<sup>er</sup> tour) et 18 juin (2<sup>nd</sup> tour).

## Budget 2017 : de l'ambition grâce à une gestion maîtrisée

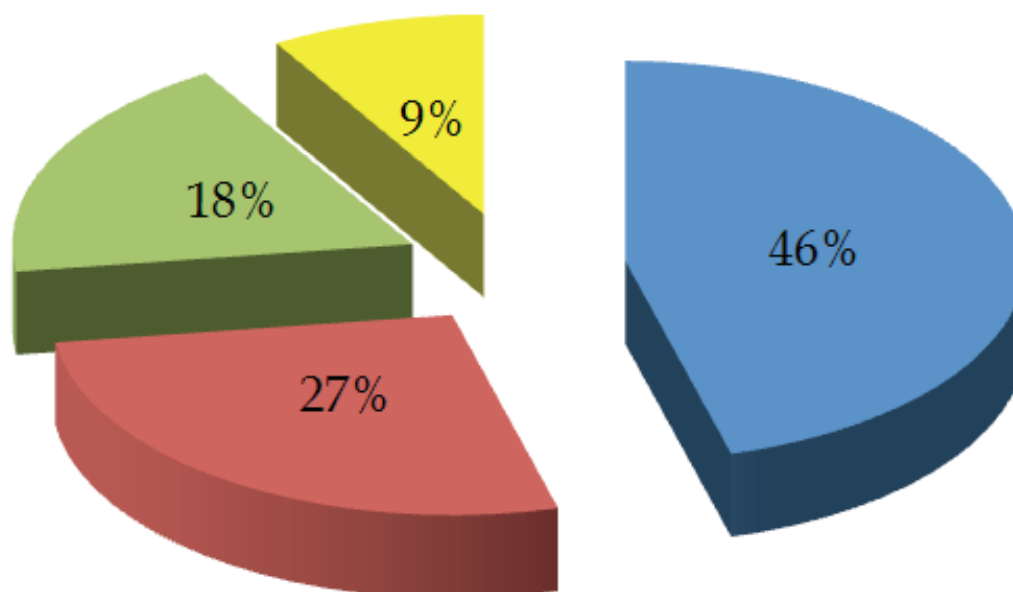
**Le vote du budget primitif 2017 en conseil municipal du 10 février, a été l'occasion pour les élus de démontrer leur volonté de poursuivre le développement de Vert-Saint-Denis et d'améliorer continuellement les services à la population ainsi que leur cadre de vie.**

Dans un contexte économique compliqué, où les dotations de l'Etat aux collectivités locales - dont les communes - tendent à se réduire à mesure que les transferts de compétences sont, eux, en augmentation, Vert-Saint-Denis a fait le choix volontariste d'assumer ses projets en optimisant ses ressources et en maîtrisant son budget.

« Ce budget primitif est la traduction de ces engagements : maintenir la rigueur budgétaire, poursuivre la recherche d'économie, solliciter un maximum de subventions auprès des partenaires financiers, optimiser les ressources humaines, établir une programmation pluriannuelle des investissements en matière de travaux de voirie et d'équipements publics, mutualiser avec l'intercommunalité, accentuer les groupements de commande... » précise le maire, Éric Bareille.

Le budget primitif 2017 s'élève à 15 973 347 €, il s'équilibre en recettes et dépenses, en section de fonctionnement à 9 543 147 € et en section d'investissement à 6 430 200 €

RÉPARTITION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION



■ Direction Ressources (finances, ressources humaines, marchés publics, intendance, informatique).

■ Direction Aménagement et cadre de vie (urbanisme et services techniques).

■ Direction Information - Services à la population (administration générale, communication, relations publiques, police municipale).

■ Direction Éducation-Loisirs-Solidarités (action éducative, restauration, petite-enfance, bibliothèque, ludothèque, animation locale, CCAS).

# Budget 2017 : de l'ambition grâce à une gestion maîtrisée

**Le budget primitif 2017 s'élève à 15 973 347 €.**

## Un budget de fonctionnement cohérent

Le budget de fonctionnement de la commune pour l'année 2017 s'établit à 9 543 147 € soit une diminution de 7,38 % par rapport au budget primitif 2016.

Les dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 1 900 000 € pour les charges à caractère général (énergie, électricité, eau, fournitures d'entretien, de voirie, de petits équipements, fournitures scolaires, entretien des bâtiments...), de 5 650 000 € pour les charges du personnel et de 1 136 245 € pour les autres charges.

Les recettes de fonctionnement sont issues principalement des produits des impositions pour 6 769 203 € (71,40 %), des participations et dotations pour 1 636 000 € (17,26 %).

## Des investissements pertinents

Au titre de l'exercice 2017, le budget d'investissement de la ville est de 6 430 200 € dont 5 826 900 € sur un programme d'importantes opérations dans les secteurs suivants :

- Mise en accessibilité des groupes scolaires Freinet et Jean-Rostand (62 200 €).
- Réhabilitation des cuisines des groupes scolaires Louise-Michel (95 600 €) et Jean-Rostand (47 400 €).
- Programme de performance énergétique pour l'éclairage public (93 000 €).
- Programme d'extension du cimetière (500 000 €).
- Sans oublier la création d'une école de neuf classes sur le quartier du Balory, budgétée à hauteur de 3 900 000 €.

Concernant le patrimoine bâti, les investissements pour la réhabilitation et l'amélioration se montent à 214 500 € (écoles, bâtiments administratifs, centre technique, Ferme des arts).

## À l'aménagement urbain est consacré un investissement de 533 500 €.

Au programme : dans le quartier de la vallée de Bailly, réaménagement des places de parking et des trottoirs. Rue Philippe-Auguste ; réfection de la placette. Rue de la Pie-d'Anjou première tranche, réaménagement de la placette Arénas-de-San-Pedro ; dans le quartier de la Ramonerie, réaménagement de l'allée piétonne en PMR rue Joseph-Lesurques / Brebis le long de l'ALSH, création d'une allée piétonne impasse de l'Ormoise; et dans le quartier le Balory la Butte aux Fèves, réfection des trottoirs quartier Les Lauriers Roses et aménagement du carrefour Jean-Vilar / Clos-du-Louvre.

## Des travaux d'éclairage public pour 176 500 €

Notamment dans le quartier Les Bois/Grand-Village/Gros Chêne avec la création d'éclairage public depuis le tunnel RD 346 à l'arrêt de bus ; et la réfection complète de l'éclairage public allée de la Faisanderie et rue du Reverdi.

Il est également prévu une enveloppe de 158 800 € pour l'équipement des services (matériel informatique mairie, écoles, déroulement de la fibre optique, remplacement du véhicule d'astreinte, d'un véhicule utilitaire pour le service des espaces verts...).

Le financement de la section d'investissement est assuré notamment par un montant de subventions de 3 628 000 € (58,35 %) – dont 3 250 000 € via l'agglomération de Grand Paris Sud pour la construction de l'école du Balory – et un recours au financement pour 1 404 636 € (22,59 %). À noter une capacité d'autofinancement de 332 200 € (5,34 %).

**Avec ces choix d'investissement, de fonctionnement rationnel de la commune, les élus poursuivent leur volonté d'un développement sain et pérenne de la ville pour renforcer les services de proximité et le « mieux vivre ensemble ».**

### RAPPEL DES TAUX

- Taxe d'habitation : 17,20 %
- Taxe foncière (bâti) : 31,17 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 79,93 %



En investissement, un programme d'envergure pour l'extension du cimetière est prévu cette année à hauteur de 500 000 €. Une obligation légale liée à la taille de la ville et dont la moitié du coût devrait être supportée par la région, une demande de subvention étant en cours.

## DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Au-delà des travaux importants dans l'accessibilité (Freinet et Jean-Rostand) ou la rénovation des cuisines (Jean-Rostand et Louise-Michel), les différents groupes scolaires profiteront également d'investissements (149 000 €) pour l'amélioration des conditions d'apprentissage des jeunes Verdyonisiens.

### ■ Groupe scolaire Freinet (24 500 €)

Réfection complète de la clôture et du portail du centre de loisirs, création de garde-corps et portillons, création d'une ligne de vie en toiture traditionnelle.

### ■ Écoles Pasteur (12 500 €)

Création d'une clôture avec portail et d'un mur de clôture en parpaings.

### ■ Groupe scolaire Louise-Michel (75 000 €)

Création d'un accès au groupe scolaire côté restauration, réhabilitation du parking du personnel de la cuisine.

### ■ Groupe scolaire Jean-Rostand (37 000 €)

Réfection totale des chéneaux de toiture côté cour élémentaire, réfection de l'alarme anti-intrusion de l'ensemble.



Des travaux de réhabilitation des cuisines des groupes scolaires Louise-Michel (pour 95 600 €) et Jean-Rostand (pour 47 400 €) sont prévus en 2017, comme ici à Freinet lors de l'été 2016.

## Le projet *Potiron* de la MLC !

*Depuis début 2016, l'équipe de la MLC a réfléchi à un projet avec les écoles. Nom de code : Potiron !*

Le projet *Potiron* est né d'une question qui s'est posée aux acteurs du monde éducatif à la fin de l'année 2015 : comment plus et mieux éduquer nos enfants à la culture du spectacle, plus encore du spectacle vivant, dans un contexte sécuritaire et de restriction budgétaire ? Alors quoi de plus naturel pour la MLC que de proposer aux enseignants des écoles maternelles et primaires de s'associer à elle, à moindre frais et à proximité, afin d'établir un programme de spectacles destiné à tous les enfants des écoles ?

### Aussitôt dit, aussitôt fait !

Début 2016, enseignants et animateurs furent à la manœuvre pour les préparatifs afin d'embarquer les enfants vers un voyage annuel fantastique dans le monde du spectacle. Cinéma, théâtre, danse, musique, littérature... Tous les arts sont à l'honneur chaque année à la Citrouille avec un seul objectif : proposer des spectacles culturels aux enfants des différentes classes à prix coûtant.

### Une réelle dynamique pédagogique

Derrière ce projet, une réelle dynamique pédagogique : partager avec les enfants des clés de compréhension du monde à travers la diffusion culturelle. Ainsi, à travers les arts, il s'agit de permettre aux enfants de comprendre et d'apprendre des émotions, les individuelles et les collectives, d'y apposer des mots, de découvrir l'autre pour se découvrir soi.

### Et ça commence fort !

La mise en œuvre a été rapide et efficace puisque dès le premier trimestre, tous les enseignants intéressés ont pu emmener leurs élèves à une séance de cinéma, avec la diffusion de trois films (documentaires et animations) :

- *Les Contes de la Mère Poule*, en direction des classes de maternelles,
- *Anita et Vilde*, en direction des classes de cycle 2,
- *Sur le chemin de l'école*, en direction des classes de cycle 3.

Avant, les vacances d'hiver, deuxième acte : les CM1 et CM2 ont bénéficié d'une pièce de théâtre, une création originale autour des sentiments : *Un jour sans frein : à l'école des émotions* (voir photos ci-contre). D'autres spectacles à destination des plus petits sont prévus d'ici la fin de l'année scolaire. Enfants et enseignants sont ravis de ce partenariat qui permet une ouverture culturelle plus importante tout en découvrant la MLC.

En février, le théâtre était à l'honneur pour les enfants des écoles, avec la compagnie Ogoa. Ces acteurs fulminants à l'éthique certaine et à l'audace farouche ont proposé un théâtre actif, interactif, théâtre forum ou théâtre d'impro. Qui était l'acteur ? Qui était le spectateur ?

### À quand la suite ?

Le troisième acte du *Potiron* est prévu pour le mois de mai, cette fois-ci à destination des classes de cycle 1. Une esthétique est d'emblée privilégiée : un spectacle pluridisciplinaire mêlant musique et théâtre. Un métissage prometteur !



*Une pièce de théâtre interactive avec la compagnie Ogoa, à destination des CM1 et CM2 (Un jour sans frein : à l'école des émotions), ou comment apprendre à ne pas être que spectateur !*

**MLC / La Citrouille**

**35 rue Janisset-Soeber, 77240 Cesson**

**Tél. : 01 60 63 32 93**

**+ d'infos : [www.mlchouillon.com/projet-potiron/](http://www.mlchouillon.com/projet-potiron/)**



## Accessible de mieux en mieux

**Les « Ad'ap » Agendas d'accessibilité programmés permettent à tous les propriétaires d'établissements publics de se mettre aux normes**

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » imposait à tous les propriétaires d'établissements publics de se mettre aux normes pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Devant l'ampleur de la tâche, afin de maintenir la dynamique de cette loi, le gouvernement a mis en place les « Ad'ap » Agenda d'accessibilité programmés.

Ces Ad'ap permettent aux gestionnaires d'ERP (établissement recevant du public) qui ne répondent pas aux normes d'accessibilité de se mettre en conformité en s'engageant sur un calendrier précis de travaux avec une programmation financière. La commune s'est engagée dans cette démarche, l'Ad'ap municipal a été déposé en septembre 2015, pour les treize ERP communaux. Cependant le travail sur l'accessibilité a démarré bien avant, notamment avec la création de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées, créée en juin 2006. Cette commission travaille avec des représentants d'associations et des personnes touchées par le handicap.

### Les travaux effectués sur les bâtiments

En 2016, les travaux effectués sur les ERP :

- Hôtel de ville : fin des travaux de mise aux normes de l'accueil, coût des travaux : 50 000 €.
- Maison d'école à Pouilly-le-Fort : mise aux normes (création d'une rampe d'accès côté cour et entrée principale et création d'un sanitaire. Coût 6 900 €).
- Maison de l'enfance et salle Irène-Lézine : réfection de l'entrée principale, coût : 15 900 €.
- École Pasteur : réfection de l'entrée, création d'une place de parking, coût : 22 400 €.
- École Louise-Michel : accès entrée principale, mise aux normes de la cour, des sanitaires, des portes. Coût : 83 700€, dont 10 000 € effectués en régie, c'est-à-dire par les agents des services techniques.

### En ville aussi

Vert-Saint-Denis est une ville verte, dotée de nombreuses voies piétonnes qui permettent d'accéder rapidement au centre-ville, celles-ci doivent être accessibles aux poussettes, vélos et fauteuils roulants... Des travaux ont été réalisés entre la rue des Roches et l'école Freinet (7 600 €) et dans la vallée de Bailly (32 000 €), notamment l'allée qui mène au tunnel, et entre la rue de la Brebis et l'école Freinet (8 600 €). Ces travaux ont été financés en partie grâce à la réserve parlementaire du député Olivier Faure.

Un petit rappel, l'accessibilité est aussi l'affaire de tous : respecter les places de stationnement réservées, ne pas se garer sur les trottoirs afin de laisser la place aux poussettes et aux fauteuils, tailler sa haie, ranger son conteneur dès que possible... tous ces petits gestes contribuent à faciliter la libre circulation de tous.



Deux exemples, parmi d'autres, de mise aux normes : devant l'école Pasteur, ci-dessus et remise en état de l'allée piétonne dans la vallée de Bailly, ci-dessous.



### Le CCAS recherche un administrateur

Suite à la démission d'office d'un membre du conseil d'administration, le CCAS (Centre communal d'action sociale) recherche un nouvel administrateur afin de représenter le handicap. Si vous habitez Vert-Saint-Denis et que vous êtes membre d'une association de personnes handicapées du département, vous pouvez proposer votre candidature. Les lettres de candidature doivent être adressées au maire avant le 30 mars 2017. Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la directrice du CCAS, Mme Mauchrétien Véronique au : 01 64 10 51 72.

## Lire

### Et le ciel sera bleu

de Tamara Mc Kinle aux Éditions Archipoche, 2016.

1939. Sally Turner, seize ans, s'occupe seule de son petit frère atteint de la polio. Leur mère, l'inconséquente Florrie, les a abandonnés dès que la guerre a éclaté, tandis que leur père a été appelé sous les drapeaux. Tous deux trouvent refuge à Cliffhaven, sur la côte sud de l'Angleterre, où ils sont accueillis par Peggy Reilly, la propriétaire de la pension du Bord de Mer. La jeune fille fait bientôt la rencontre de John Hicks, un séduisant pompier. Mais l'arrivée de Florrie à Cliffhaven menace de chambouler leurs vies... Un raz de marée au Royaume-Uni : depuis 2011, cette saga captive les Britanniques. En pleine Seconde Guerre mondiale, elle met en scène des personnages gravitant autour du couple pittoresque qui dirige la pension du Bord de Mer. Alors... Et le ciel sera bleu en est le premier épisode.



### La Vengeance des mères : les journaux de Margaret Kelly et de Molly Mc Gill

de Jim Fergus, aux éditions du Cherche-Midi (2<sup>e</sup> tome de la trilogie Mille femmes blanches).

1875. Dans le but de favoriser l'intégration, un chef cheyenne, Little Wolf, propose au président Grant d'échanger mille chevaux contre mille femmes blanches pour les marier à ses guerriers. Grant accepte et envoie dans les contrées reculées du Nebraska les premières femmes, pour la plupart « recrutées » de force dans les pénitenciers et les asiles du pays. En dépit de tous les traités, la tribu de Little Wolf ne tarde pas à être exterminée par l'armée américaine, et quelques femmes blanches seulement échappent à ce massacre. Parmi elles, deux sœurs, Margaret et Susan Kelly, qui, traumatisées par la perte de leurs enfants et par le comportement sanguinaire de l'armée, refusent de rejoindre la civilisation. Jim Fergus nous donne enfin la suite de Mille femmes blanches, cette épopée fabuleusement romanesque, véritable chant d'amour à la culture indienne et à la féminité, procure un incommensurable plaisir de lecture.



Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 64 10 83 95 ou [bibliothèque@vert-saint-denis.fr](mailto:bibliothèque@vert-saint-denis.fr)

Catalogue en ligne : <http://bibludo.vert-saint-denis.fr>

## Jouer

Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 60 63 65 76 ou [ludotheque@vert-saint-denis.fr](mailto:ludotheque@vert-saint-denis.fr)

### KOOPA

Auteur : Tomohiro Enoki

Édité par : Tori Hasegawa

Jeu pour 3 à 5 joueurs

À partir de 8 ans et plus.

Dans la peau d'intrépides aventuriers, vous parcourez le donjon à la recherche de trésors. Unissez vos forces pour venir à bout des monstres qui surgiront devant vous. Mais l'esprit d'équipe s'arrête où la répartition de trésor commence : c'est chacun pour soi !

Les plus surnois participent peu au combat mais sont les premiers à se partager les pierres précieuses. Entre négociation, bluff et fourberies serez-vous le plus riche en sortant du donjon ?



### L'ÎLE AUX DRAGONS

Auteur Weber Claude

Éditions : PM Logis

Jeu pour : 2 à 4 joueurs

À partir de : 5 ans et plus.

Construisons ensemble le château fort avant l'arrivée des dragons ! Depuis la nuit des temps l'île aux dragons est peuplée par les dragons.

Les hommes y ont trouvé refuge dans un vieux château fort érigé sur la falaise. Malheureusement une tempête gigantesque l'a détruit et les différents éléments sont répandus dans toute l'île. Les habitants veulent maintenant ramasser toutes ces parties afin de reconstruire le château fort à son ancien emplacement. Mais leur succès est compromis par l'apparition de plus en plus fréquente des dragons.





## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Izé Schleiss, née le 6 janvier sur la commune.
- Neal Cezard Henot, né le 22 janvier.
- Ivana Dias, née le 7 février.

### MARIAGES

### DÉCÈS

- Alain Roland Berst, le 8 janvier.
- Jacques André Pierre, le 25 janvier.
- Pierre Roger Picard, le 31 janvier.
- Clothilde Amélie Faucher, le 10 février.

### ■ Les mains libres

Propose un stage, le dimanche 30 avril, de 10 h à 16 h, au gymnase Colette-Besson, rue de la Zibeline à Cesson, autour du thème : Équilibre : mes limites sont-elles réelles ? Une journée pour jouer avec ses limites et prendre soin de soi dans un autre engagement physique, gagner en confiance dans le jeu de nos acrobaties quotidiennes entre équilibre et déséquilibre. Deux pratiques la relaxation Trager et le cirque se mêleront, deux domaines qui nécessitent les mêmes atouts : notamment la connaissance corporelle et l'attention à soi... Stage réservé aux plus de cinquante ans et animé par Fabienne Couton et Anne-Marie Hüe, praticiennes en relaxation Trager et Sidney Pin acrobate. Tarif journée 60 €. Inscriptions 06 73 52 25 03. Plus d'infos sur [www.lesmainslibresrelaxation.fr](http://www.lesmainslibresrelaxation.fr)



### ■ Alternatiba Sénart 77

L'association lance son second village des solutions locales contre le dérèglement climatique. Cet évènement qui se veut à la fois festival, fête, forum et université populaire est prévu le samedi 16 septembre 2017, à Lieusaint, sur l'esplanade du Théâtre de Sénart. Ce sera également le départ du Tour vélo Alternatiba Île-de-France qui arrivera à Paris le 1<sup>er</sup> octobre. Vous souhaitez mettre en lumière les alternatives locales luttant contre le dérèglement du climat ? Vous souhaitez contribuer à la sensibilisation de vos concitoyens avec une équipe joyeuse et motivée ? Rejoignez le mouvement lors de la prochaine rencontre à l'Alternatib'Arts sur les magnifiques lieux de la future manifestation, le jeudi 20 avril 2017, à 20 heures, au Théâtre - Sénart ( 8-10, rue de la Mixité, à Lieusaint).

Contact : [alternatibalien77.senart@gmail.com](mailto:alternatibalien77.senart@gmail.com) ou 06 62 49 32 01  
Facebook : Alternatibasenart77



### ■ Journées européennes des métiers d'art

Les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017, la 11<sup>e</sup> édition des Journées européennes des métiers d'art (JEMA) nous invite tous à *faire lien*. Le thème *Savoir(-)Faire du lien* nous encourage à mettre en avant ce qui relie, ce qui nous unit et réunit, et donc tout ce qui peut concourir, grâce aux métiers d'art, à réduire la distance entre les gens, entre la culture et les citoyens, entre les territoires, entre les peuples en Europe. À cette occasion Laurence Garnotel, habitante de notre commune, proposera au public de venir à la découverte de son atelier de céramique : *L'atelier du 6*. Elle y crée des sculptures et objets en grès cuits selon la technique du raku et y organise des stages de poterie. Au programme de ces portes ouvertes : exposition personnelle et œuvres des stagiaires de l'atelier, démonstration et initiation à la poterie. Rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril, de 14 h à 18 h, à *L'Atelier du 6*, rue Pierre-Levée, à Vert-Saint-Denis. Site : [www.laurencegarnotel.odexpo.fr](http://www.laurencegarnotel.odexpo.fr)

### ■ Bienvenue à...

Stessy Lemasson, habitante de la commune, est vendeuse indépendante Younique à Vert-Saint-Denis. Younique est une marque américaine qui propose des produits de maquillage et de cosmétique de haut de gamme et essentiellement composés d'éléments naturels tels que les pigments pour donner de la couleur, la glycérine élément fixateur naturel, des vitamines, etc. La marque Younique ne teste pas ses produits sur les animaux ! Il est possible d'organiser des réunions virtuelles (sur Facebook) ou des réunions classiques à domicile ou dans un café. Parfois des promotions sur les produits sont faites sous forme de vente flash sur la page Facebook *Younique By Stess* ou sous forme de jeu pour gagner des cadeaux. Contact : 07 50 99 72 25 ou via Facebook *Younique By Stess*.



## Le printemps de l'Enfance et de la Jeunesse

**En mars, avril et juin, des rendez-vous festifs à ne pas manquer**

### Le RDV Urbain 2017

Cette année, contrairement aux autres éditions, l'ensemble des jeunes artistes locaux a été invité à participer en amont de cette manifestation à un premier rendez-vous festif nommé, le Tremplin du RDV Urbain. C'était le 11 mars, en soirée, à la MLC (la Citrouille). Ce rendez-vous a permis de sélectionner un certain nombre de groupes (danse et musique) qui se produiront de nouveau lors de la manifestation du 10 juin. C'est le festival à ne pas manquer ! Un show de six heures mêlant musiques urbaines, danses hip-hop, graff et streetfoot, avec une tête d'affiche chaque année (Slai, Fababy, Sultan, Kame-lancien).

### Avec un artiste de prestige

Cette année, un artiste de prestige sera aussi présent. Depuis 2005 son parcours est jonché de succès, après différentes prestations en tant que choriste, il fait en 2011 ses premiers pas dans l'univers de la musique en carrière solo. En 2012, il sort le clip *Pause kizomba*. Puis, il enchaîne avec un nouveau son intitulé *Je t'aime*. Le premier single de l'album *Avec toi* en featuring avec Tunisiano écrit par Indila, se classe dans les cinq premières meilleures ventes. En 2013, il est nommé aux *Trace Urban Music Award* et est récompensé comme meilleur artiste de musiques tropicales. Il est aussi nommé aux NRJ Music Awards 2014 dans la catégorie *révélation francophone de l'année*. Et oui, Axel Tony sera donc sur la scène du Rendez-vous Urbain.

Rendez-vous le samedi 10 juin de 16 heures à minuit, à la Ferme des arts. L'après-midi sera consacrée aux jeux sportifs et aux jeux de société en direction des jeunes et des familles. La soirée, elle, commencera à 19 heures, avec diverses prestations d'artistes amateurs et professionnels pour s'achever vers minuit. Le public sera accueilli dans l'enceinte de la Ferme des arts et les artistes se produiront sous la halle. Une restauration rapide sera proposée sur place. Cette année, les partenaires seront de nouveau au rendez-vous avec le soutien de la MLC et de la Caisse d'allocations familiales, et la participation des jeunes qui s'investissent comme toujours dans l'organisation de cet événement.



Axel Tony sera sur la scène du Rendez-vous urbain, le 10 juin.

## La Salamandre l'espace Jeunesse

Ferme des Arts, 60 rue Pasteur / Tél. : 01 64 41 69 20.  
Courriel : salamandre@vert-saint-denis.fr

### Fête de l'enfance

La Fête de l'enfance se déroule tous les deux ans. C'est le moment fort où toute l'équipe d'animation se retrouve autour d'un projet commun qui est de rendre lisibles et visibles les actions pédagogiques du service Enfance à travers des ateliers sonores et rythmiques. Trois espaces seront présents : une partie exposition disposée dans la salle de la Ferme des arts, avec les productions et créations des enfants faites durant l'année sur les temps d'APPS, d'ARS, de TAP ou encore des mercredis, une partie ateliers interactifs parents-enfants disposée dans la Ferme des arts avec des jeux sonores, jeux de société, création d'instruments, et une partie représentation proposée sous la halle en extérieur de 15 h 30 à 16 h 30, avec danses du monde, chants, parodies chorégraphiées, flash mob, etc. Des réalisations culinaires confectionnées par les APPS et les enfants des TAP de Louise-Michel seront proposées à partir de 16 h 30.

**Rendez-vous le samedi 25 mars dès 14 h 30 !**

### Chasse aux œufs

Cette manifestation traditionnelle, et qui connaît un franc succès à Vert-Saint-Denis, se déroulera **le dimanche 16 avril à partir de 10 h 30 et jusqu'à 12 h 30 à la Ferme des arts**. Une fête que les enfants adorent et qui annonce, en jeux et en chocolat, l'éveil du printemps. Cette année, cette sortie familiale sera parsemée d'une touche culturelle ! Un petit quiz permettra de déambuler dans l'enceinte de la Ferme des arts et de découvrir les origines et les traditions de cette fête, qui n'aura plus de secret pour vous ! Différents ateliers et stands seront aussi présents pour bien s'amuser : maquillage, jeu de croquet, jeu de fléchettes, poneys, stand de chocolat chaud et deux parcs à œufs à difficultés variables ; un pour les maternels et un pour les élémentaires. N'oubliez pas votre petit panier...



## On termine la saison...

Les spectacles proposés par le SIC sont placés, le samedi, sous le signe du rire et de la comédie, et le dimanche, ils s'adressent à un public plus familial. Face au succès, pensez à réserver vos places.

### Récréation (avec Sylvie Pagnot)

Après une heure trente de spectacle haletant, hilarant, dans un décor mouvant, émouvant, avec cinq personnages de profs bien trempés, déjantés et des élèves décomplexés, agités, vous découvrirez la face cachée de l'école et vous direz comme tous : Zut ! C'est déjà fini la récréation ! *Récréation* : un condensé d'une année scolaire, certes, mais surtout, surtout de ses loisirs ! Vous viendrez et reviendrez sans doute vous délecter de ce tableau vivant plein d'humour et de surprises.

Mise en scène : Flore Hofmann.

**Samedi 22 avril 2017, à 20 h 30, à la Citrouille (tarif 10 €).**

### Cosmofolies

Les Cosmotoons débarquent sur Terre ! Venus du fin fond de la galaxie, les Cosmotoons ont pris leur vaisseau pour rendre visite aux petits humains. Certains sont bleus, d'autres jaunes ou verts ; mais si leur apparence est bien différente de la nôtre, ils parlent tous le même langage universel, celui du rire. Petritruc, Maxitruc et les autres de la joyeuse compagnie vous invitent dans leur cabaret intergalactique pour un travail sur les zygomatiques ! Mise en scène : Pierre Luciani

**Dimanche 14 mai 2017, à 16 heures, Ferme des arts (tarif 5 €).**

### Folles Noces

Catherine et Jean-Paul vous invitent à leur mariage : Le couple enchaîne les situations cocasses en revisitant un répertoire qui va des Années Folles à aujourd'hui. Un feu d'artifice de sketches, de chansons fantaisistes et de parodies délirantes pour fêter le plus beau jour de leur vie. Avec, en final, une galerie de portraits de couples mythiques. Un zapping extravagant où tout devient possible : Jules César fredonnant du Polnareff à Cléopâtre, ou Tarzan roucoulant du Mike Brant à Jane !

Un spectacle de et avec : Jean-Paul Delvor et Catherine Delourtet.

**Samedi 20 mai 2017, à 20 h 30, à la Ferme des arts (tarif 10 €).**

### Pinocchio

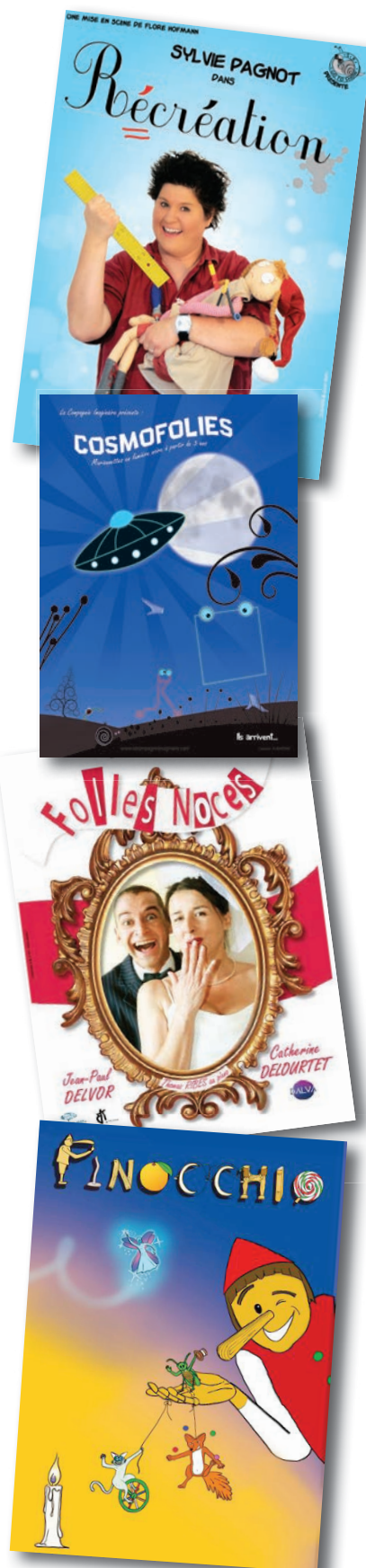
Espiègle et farceur, Pinocchio veut devenir un véritable petit garçon. Mais il devra d'abord vivre toutes sortes d'aventures rocambolesques et en tirer des leçons. Y parviendra-t-il ? Pinocchio, c'est chacun de nous faisant l'expérience de la vie, en perpétuel questionnement, apprenant toujours, même de ses erreurs ; c'est faire aussi des rencontres, bonnes ou mauvaises : notre petit pantin côtoie Gepetto, vieil homme empli de tendresse, la gentille fée bleue, mais il croise aussi la route du terrible Mangiafoco, le directeur du cirque, qui le fait prisonnier... Une aventure que Joyce Brunet a voulue joyeuse. Le registre est comique avec des décors ingénieux, des costumes magnifiques, et des créations musicales énergiques au service d'un spectacle réjouissant qui ravira petits et grands. Mise en scène : Joyce Brunet.

**Dimanche 4 juin 2017, à 16 heures, à la Ferme des arts (tarif 5 €).**

### LE SIC

Syndicat intercommunal de la culture de  
Cesson et Vert-Saint-Denis  
Téléphone : 01 64 10 25 55.  
Courriel : [sic.csn.vsd@gmail.com](mailto:sic.csn.vsd@gmail.com)  
[www.facebook.com/SIC.CSN.VSD](http://www.facebook.com/SIC.CSN.VSD)

Les locaux administratifs sont situés  
rue du Poirier-Saint, à Cesson.  
Horaires d'accueil du public :  
mardi et vendredi de 15 h à 18 h ;  
mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



## JEUNESSE

### Tournoi de futsal

L'équipe de l'espace jeunesse et le CVL du lycée Sonia-Delaunay (conseil des délégués pour la vie lycéenne) organisaient un tournoi de Futsal, le mercredi 8 février, à 18 heures, au gymnase Alain-Bombard. Pour cette 6<sup>e</sup> édition de la Salamandre soccers, une centaine de jeunes et dix équipes de Sénart ont répondu présents. C'est l'équipe surnommée Barcelone, avec Mathieu, Andy, Kévin J, Kévin S, Kény, Edouard et Hanifi, qui a remporté le tournoi. Les inscriptions ont permis de récolter 100 € pour l'association Kaorengo qui aide à la scolarité d'enfants orphelins du Burkina Faso.



## LES ESCLOTS

### Rando-santé le 13 mai

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> journée départementale de la Rando-santé organisée par le comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-et-Marne et qui se déroulera le samedi 13 mai, le club des randonneurs de Vert-Saint-Denis et Cesson *Les Esclots*, proposera deux randonnées (l'une de 4,2 km et la seconde de 7,2 km) encadrées par des animateurs brevetés. Rendez-vous à 14 heures, au gymnase Colette-Besson, de Cesson-la-Forêt pour un départ des randonnées à 14 heures 30. Boissons et gâteaux au départ et à l'arrivée. Pour tout renseignement contacter le 06.25.41.53.09.



## RETRAITE SPORTIVE DU BALORY

### Nouveau comité directeur

L'assemblée générale du samedi 28 janvier 2017 a élu un nouveau comité directeur.

Il est présidé par Alain Thomas.

Retrouvez les informations du RSB sur leur site :

<https://rsb-balory.jimdo.com>

Contact : [rsb.at.jp@gmail.com](mailto:rsb.at.jp@gmail.com)



Photo ci-contre : première réunion du comité directeur, le 31 janvier 2017.

6<sup>e</sup>  
édition



**LES FILLES !  
COURONS  
POUR LA  
BONNE  
CAUSE**

**La sénartaise**

**23 JUIN • 19h30**

**CONTRE LE CANCER**

**COURSE - MARCHÉ DE 6 KILOMÈTRES**

DR dahlmann - Fotolia.com

**carrésénart**  
\*\*\*



**Grand Paris Sud**  
Seine-Essonne-Sénart



## UNE POLITIQUE D'URBANISME NÉCESSAIRE ET RAISONNABLE

L'urbanisme à Vert-Saint-Denis fait partie des sujets majeurs dont la majorité municipale s'est emparé malgré les nombreuses contraintes. Contraintes légales d'une part, car nul ne pouvant se soustraire à la loi, notre commune doit s'approcher autant que faire se peut des 25 % de logements sociaux exigés par la loi SRU, sous peine d'être suramendé et d'une reprise du droit de préemption par le préfet. Contrainte architecturale d'autre part, car nous devons peser dans les limites de notre pouvoir sur les projets des promoteurs dans des opérations d'ordre privé afin qu'elles respectent l'urbanisme existant. Enfin, contrainte démographique, puisque trop peu de logements ont été construits durant des années dans notre ville. La démographie a donc fortement reculé et ce sont les commerces de proximité, la fréquentation des écoles et les dotations d'État proportionnées au nombre d'habitants qui en ont pâti. Consciente de devoir répondre à ces défis, la majorité conduit une politique d'urbanisme raisonnable. Loin du refus systématique et irréfléchi de toutes constructions, les projets immobiliers sur la commune sont examinés afin d'en tirer le meilleur parti. La création d'un éco-quartier, accompagné d'un parc paysager marquent les orientations d'une urbanisation à taille humaine. Ce sujet est sensible dans toutes les communes où les maires ont le courage de porter une vision objective et dynamique de l'évolution de leur ville. Autour de nous, l'urbanisation s'accélère. Elle est liée à une crise du logement sans précédent comme l'a soulevé la fondation Abbé-Pierre dans son 22<sup>e</sup> rapport. Notre commune se doit d'y apporter une réponse tout en réfléchissant à la manière d'accueillir de nouveaux habitants pour assurer la pérennité des services et des commerces. C'est avec la prise en compte de ces nombreux paramètres qu'a été pensé l'urbanisme avec notamment l'adjoint du mandat précédent maintenant dans l'équipe d'« Agir autrement ». La responsabilité d'un passé s'assume mais ne s'oublie pas.

**Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis**

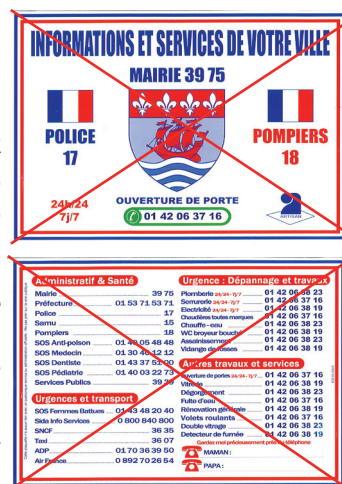
## EN BRÈVES

### INFOS PRATIQUES

#### Attention aux faux prospectus

C'est une forme d'escroquerie de plus en plus répandue. Soyez prudent, lorsque vous trouvez dans votre boîte aux lettres des prospectus présentant des numéros de plombier, électricien, mairie, police, serrurier... Il s'agit souvent d'une arnaque. Ces documents souvent aux couleurs, bleu, blanc, rouge, pour afficher un caractère officiel, se revendiquent même parfois de la mairie. Or, il n'en est rien. Ces publications ne sont jamais éditées par la ville. Derrière le titre d'informations de votre ville, ou autre appellation, la longue liste de numéros de dépannage renvoie souvent vers des entreprises peu scrupuleuses aux pratiques douteuses. En cas de besoin en dépannage urgent, privilégiez les artisans enregistrés au registre du commerce et ayant une adresse postale et un téléphone fixe, ou renseignez-vous autour de vous.

*Attention, le genre de prospectus, ci-contre, distribué dans les boîtes aux lettres, ne provient pas de la mairie et n'a aucun caractère officiel.*



## Commerçants, artisans, entreprises, industriels, ce magazine peut accueillir dorénavant votre publicité

Les pages 2, 3 et 4 de couverture sont disponibles selon les tarifs municipaux votés par délibération, au conseil municipal du 20 juin 2016.

### Contact et renseignements

Ville de Vert-Saint-Denis  
service Communication

Laurent Tangre

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis

[communication@vert-saint-denis.fr](mailto:communication@vert-saint-denis.fr)

## QUEL AVENIR POUR LE CENTRE VILLE, QUEL URBANISME POUR LA COMMUNE ?

*L'urbanisation de la ZAC du Balory ne suffit pas (470 logements d'ici 2020), désormais le maire s'attaque au centre-bourg et à sa proximité. Les projets s'accumulent détruisant petit à petit ce qui en faisait le caractère, au grand désarroi de la majorité de nos concitoyens et en contradiction, une fois de plus, avec ce qu'il affirmait lors des dernières élections municipales « Vert Saint Denis bénéficie d'un environnement agréable que nous protégerons résolument ».*

*Tout est fait sans concertation, sans vision, la population est placée devant le fait accompli. Dès qu'une parcelle se trouve disponible, elle est préemptée et livrée aux promoteurs. Le dernier exemple est celui de la rue Salvador-Allende où se trouve le centre médico-psychologique, propriété de la commune et où 31 logements sociaux sont prévus. Pourquoi ne pas avoir anticipé la fin du bail (31/12/2016) pour envisager dans cet établissement en état, aux normes d'accessibilité avec des parkings existants, d'autres solutions correspondant aux besoins de la population et à moindre frais. Les conséquences regrettables de cette politique irresponsable sur la circulation en ville, l'accès et le stationnement à la gare de Cesson, son impact sur les écoles, collège, lycée, crèches, équipements divers, la dégradation des conditions de vie et d'environnement ont été dénoncés à de multiples reprises.*

*Pour le maire, c'est la loi SRU qui l'y oblige, et le besoin de construire des logements sociaux pour la jeunesse et les anciens (mais il ne dispose pour leur attribution que d'un taux maximal de 20 % !!). Il nous affirme vouloir ralentir la mise en œuvre de cette loi mais c'est bien l'inverse que nous constatons. Il faudra bien que nos concitoyens soient entendus avant notamment que le vieux bourg n'ait été rasé.*

*Monsieur le Maire, vous avez été élu pour porter la volonté de tous les Verdyonisiens, alors, écoutez-les !*

**Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement**

**GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme.**

---

## TEXTE NON PARVENU

**Didier EUDE.**

**Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble**

---

## LE BUDGET 2017 DE VERT-SAINT-DENIS REFLÈTE UNE GESTION SÉRIEUSE

*Le conseil municipal vient de voter le budget 2017 de la commune. Malgré une baisse très significative des dotations de l'État aux communes et, dans le même temps, un appel de l'État aux communes à réduire les dépenses publiques, le budget 2017 résiste au contexte politique délicat que nous vivons. Cette année, la part de l'investissement dépasse les 40 % du budget, une hausse à remarquer, au regard de certaines communes limitrophes. Les subventions d'équipement obtenues permettent à la commune de prévoir l'avenir : création du groupe scolaire Balory, rénovation de l'éclairage public, extension du cimetière, modernisation des groupes scolaires Louise-Michel et Jean-Rostand, travaux permanents de voirie, etc. A ces fins, la commune va investir 5 826 900 euros, soit plus du tiers de son budget (36 %). Dans le même temps, les dépenses engagées pour le fonctionnement des services sont en baisse de 7,38 % par rapport à l'exercice précédent. Dans ces dépenses, remarquons que celles dédiées à l'ensemble de l'action éducative scolaire, périscolaire et à la jeunesse représente 3 356 302 euros (21 % du budget), marque incontestable d'une réelle prise de conscience de la municipalité pour le confort des jeunes. Et quand bien même les dépenses en charges de personnels seraient encore importantes, elles suivront obligatoirement une courbe descendante dans les exercices à venir. Il y a donc lieu d'envisager un avenir avec sérénité, tout en restant prudent en raison du contexte national. Loin du bruit et des critiques systématiques que nous supportons en conseil municipal des deux autres groupes minoritaires, nous disons que la gestion de la commune est sérieuse. Pour une commune, la séance relative au vote du budget est la plus importante : Mme Guilcher était représentée par un élu de sa liste, lequel a quitté la séance avant le vote. Sans commentaire.*

**Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.**

**Indépendant divers droite**

**MAIRIE**  
SALLE ANNEXE  
2 RUE, PASTEUR

**Mardi**  
**21 MARS**  
à 17h



## RÉUNION D'INFORMATION

### ATELIER À PARTIR DE 60 ANS

Venez acquérir les bons réflexes  
et adopter les bons gestes au quotidien,  
par le biais d'exercices ludiques et simples.

ENTRÉE LIBRE



**Service Social - CCAS**  
Tél. : 01 64 10 59 25



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES DES ENFANTS NÉS EN 2014

Les inscriptions se dérouleront en mairie  
au service Scolaire

**du 20 mars au 7 avril 2017**

aux jours et horaires suivants :

- les lundis et vendredis de 14 h à 18 h,
- les mardis et jeudis de 14 h à 17 h,
- le samedi 1er avril de 9 h à 12 h.

Merci de vous munir :

- du livret de famille,  
(ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant)
- d'un justificatif de domicile,
- du carnet de santé de l'enfant,
- du jugement notifiant la garde de  
l'enfant (en cas de séparation des parents),
- de l'avis d'imposition 2016 (sur revenus 2015)  
pour les nouvelles familles uniquement.

Renseignements au 01 64 10 59 16  
scolaire@vert-saint-denis.fr



1  
trouvez  
votre emploi  
sur [grandparissudemploi.fr](http://grandparissudemploi.fr)

2  
préparez  
vos entretiens  
en fonction des postes visés

3  
rencontrez  
votre employeur  
sans rdv ni pré-sélection

## Participez aux comités de quartier

Prochains rendez-vous :

**Les Bois / Grand-Village**  
Mercredi 15 mars à 20 h 30  
en mairie, salle du conseil municipal.

**Les Hameaux (Pouilly-le-Fort, Petit-Jard)**  
Vendredi 22 mars à 20 h 30,  
au clos Pasteur, à Pouilly-le-Fort.

**La Ramonerie / Marches-de-Bréviande**  
Vendredi 24 mars à 20 h 30,  
en mairie, salle du conseil municipal.

**Balory / La Butte-aux-Fèves**  
Mercredi 29 mars, 20 h 30  
en mairie, salle du conseil municipal.

**Champ-Grillon / Vallée-de-Bailly**  
Vendredi 31 mars à 20 h 30,  
en mairie, salle du conseil municipal.



[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)  
[www.facebook.com/mairievertsaintdenis](https://www.facebook.com/mairievertsaintdenis)